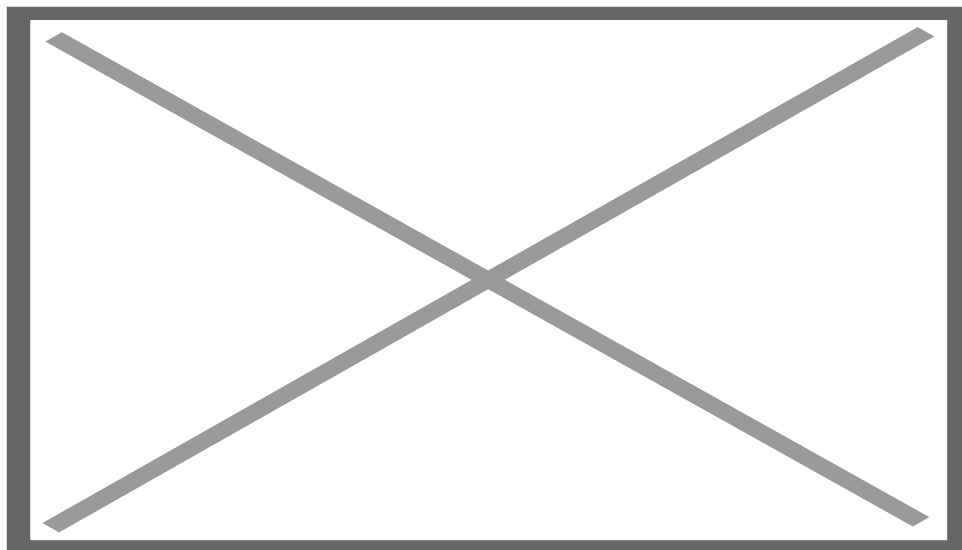


Editorial dâ??Haaretz : Â» IsraÃ«l agit comme une organisation criminelle qui fonctionne selon ses propres lois Â«

Description

IsraÃ«l agit comme une organisation criminelle qui fonctionne selon ses propres lois

Editorial dâ??Haaretz, le 17 novembre 2017



La ministre de la Justice Ayelet Shaked et le Procureur GÃ©nÃ©ral Avichai Mendelblit, 25 octobre 2017. Oren Ben Hakoon

Mercredi, le Procureur gÃ©nÃ©ral Avichai Mendelblit [a autorisÃ© la confiscation](#) de terres privÃ©es palestiniennes pour les besoins de colons en Cisjordanie. Sa dÃ©marche faisait suite Ã une requÃªte de la ministre de la Justice Ayelet Shaked pour le revÃªtement dâ??une route vers lâ??avant-poste illÃ©gal Harasha, sans laquelle il serait impossible de le Â« lÃ©gitimer Â».

Son opinion se fondait ostensiblement sur la dÃ©cision du Juge Ã la retraite de la Cour SuprÃªme Salim Joubran Ã propos dâ??Amona. Joubran a dÃ©crÃ©tÃ© que le commandant militaire de Cisjordanie devait Ã©galement veiller aux besoins des colons, puisquâ??ils sont rÃ©sidents de la rÃ©gion. Joubran se rÃ©fÃ©re ainsi Ã la dÃ©cision de lâ??ancien prÃ©sident de la Cour SuprÃªme Aharon Barak stipulant que Â« les IsraÃ©liens de cette rÃ©gion ont droit Ã la vie, la dignitÃ©, la propriÃ©tÃ© et le reste des droits dont quiconque jouit en IsraÃ«l Â».

Avec tous les problÃªmes soulevÃ©s par ces dÃ©cisions, supposer que Mendelblit met en Åuvre le jugement de Joubran est sans fondement. Joubran a soulignÃ© que le besoin de protÃ©ger les colons ne peut pas entacher le statut spÃ©cial des Palestiniens de population Â« protÃ©gÃ©e Â» selon le droit international et que le commandant militaire doit veiller Ã ne prendre aucune mesure qui pourrait porter atteinte Ã leurs droits au dÃ©triment des rÃ©sidents de lâ??Ã©tat occupant.

Mendelblit et Shaked ont clairement choisi d'ignorer ces points, jetant de la poudre aux yeux du public parce que le verdict du tribunal ne traitait pas du tout de l'expropriation de la terre pour les besoins des colonies et ne condamnait pas ce genre d'actions illégales.

On peut maintenant s'attendre à ce que l'opinion de Mendelblit soit utile à l'insatiable appétit des colons pour les terres privées des Palestiniens. Cependant, dans le processus de blanchiment juridique, les fonctionnaires impliqués ont omis, comme d'habitude, la question de la légalité des colonies. Selon le droit international, toutes les colonies de Cisjordanie sont illégales. Mendelblit ne peut donc légitimer le vol des terres palestiniennes en faveur d'aucune colonie au nom de « besoins publics », parce que le public auquel il s'adresse a volé la terre sur laquelle il habite.

Israël agit comme une organisation criminelle qui fonctionne selon ses propres lois et est persuadée qu'on peut la considérer comme un organe juridique.

Mendelblit a enjolivé son avis avec une série de vagues qualifications telles que « faisabilité » et « proportionnalité ». Ces mots n'ont aucun sens pratique lorsqu'il s'agit, pour les colons et le gouvernement, d'assouvir la passion qui les anime pour le vol des terres. Ce genre d'opinion conduit à porter atteinte aux droits des Palestiniens, à ce qu'Israël fasse fi du droit international et à saper la légitimité du système judiciaire d'Israël.

L'article ci-dessus est un éditorial en Une d'Haaretz, tel que publié en Israël dans ses versions en hébreu et en anglais

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Haaretz Editorial](#)

date créée
2017/11/20